

Synthèse • Stat'

Numéro 36 • septembre 2020

Les expositions aux risques professionnels Les risques psychosociaux

BÉRYL MATINET, ÉLODIE ROSANKIS
DR MARTINE LÉONARD (IMT GRAND EST)
ET NICOLAS SANDRET (EX MIRT, IDF)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
ENQUÊTE SUMER 2017	5
RÉSULTATS PRÉSENTÉS	7
La tension au travail (modèle de karasek)	14
Salariés « détendus »	14
Salariés « actifs »	19
Salariés « passifs »	24
Salariés « tendus » (job strain)	29
La reconnaissance en milieu professionnel (modèle de siegrist)	34
Salariés en « manque de reconnaissance »	34
Comportements hostiles (modèle de Leyman)	38
Salariés qui déclarent subir au moins un comportement hostile actuellement	38
Salariés qui déclarent subir au moins un déni de reconnaissance	43
Salariés qui déclarent au moins un comportement méprisant	48
Salariés qui déclarent au moins une atteinte dégradante	53
Agressions	58
Agressions verbales ou physiques/sexuelles	58

INTRODUCTION

Ce numéro de Synthèse Stat' décrit, au travers de fiches, les expositions des salariés aux risques psychosociaux en milieu professionnel. Pour chacun des risques sont fournis des éléments descriptifs de la population exposée : catégorie socioprofessionnelle, sexe, tranche d'âge, statut, type d'employeur, taille et activité économique de l'établissement employeur et famille professionnelle.

Les données présentées sont issues de l'enquête Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (Sumer) de 2017, enquête transversale qui permet, dans un questionnaire principal, de cartographier les expositions professionnelles des salariés, la durée de ces expositions et les protections collectives ou individuelles éventuelles mises à disposition dans un questionnaire principal. Les données sur les risques psychosociaux sont quant à elles collectées à partir d'un auto-questionnaire sur le vécu du travail du salarié (voir section 5 de la description de l'enquête).

ENQUÊTE SUMER 2017

1 • Un dispositif d'observation des expositions professionnelles mis en place en 1994

L'enquête Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (Sumer) est un outil de cartographie des expositions aux risques professionnels des salariés en France. Son objectif est de permettre de définir des actions prioritaires de prévention et de réaliser des outils d'aide au repérage des expositions pour tous les acteurs impliqués dans le domaine du travail et de la santé au travail, ainsi que d'alimenter la réflexion sur les politiques de prévention et de recherche.

Après une enquête expérimentale en 1987, les enquêtes de 1994, de 2003 et de 2010 ont établi le modèle qui fonde l'enquête actuelle, à la fois du point de vue du questionnement et de la méthode de collecte. Le protocole de l'enquête et le questionnaire sont élaborés en concertation avec d'une part des experts de toutes les disciplines du champ santé et travail et d'autre part les partenaires sociaux.

2 • La conception et la collecte de l'enquête Sumer 2017

L'enquête Sumer 2017 a été menée et gérée conjointement par la Direction générale du travail (DGT, inspection médicale du travail) et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) en collaboration avec la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) dans le cadre d'un élargissement aux trois versants de la fonction publique. La collecte s'est déroulée d'avril 2016 à octobre 2017.

Le salarié est interrogé par son médecin du travail ou son médecin de prévention, qui pour l'occasion fait office d'enquêteur. Pour cette édition de Sumer, le protocole de collecte a évolué par rapport aux enquêtes précédentes pour s'adapter aux évolutions de la pratique de la médecine du travail. Le médecin pouvait se faire aider par son équipe pluridisciplinaire et notamment par les infirmiers pour tout ou partie des questionnaires. Les questions portent sur l'activité professionnelle habituelle du salarié (pour les contraintes organisationnelles et relationnelles) ou de la dernière semaine travaillée (pour les autres contraintes). Un auto-questionnaire sur leur vécu du travail est proposé à tous les salariés.

3 • Le champ de l'enquête

L'enquête couvrait en 1994 l'ensemble des salariés du régime général et de la Mutualité sociale agricole (MSA) en France métropolitaine.

Le champ de l'enquête a tout d'abord été étendu au niveau sectoriel. En 2003, le champ a été étendu aux hôpitaux publics, à La Poste, EDF-GDF, la SNCF et Air France. En 2010, les salariés de la RATP, les gens de mer, les agents des collectivités territoriales et à titre expérimental des agents de la fonction publique de l'État ont été intégrés à l'enquête, à l'exception des enseignants de l'Éducation nationale.

En 2017, l'ensemble de la fonction publique de l'État a participé à l'enquête¹. Pour la première fois, à titre expérimental, les enseignants du 1^{er} et 2nd degré de l'Éducation nationale ont été intégrés à l'enquête.

Au niveau géographique, le champ s'est élargi avec la participation de la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe en plus de la Réunion déjà intégrée en 2010. Cette édition de l'enquête est représentative des 24,8 millions de salariés de la France entière hors Mayotte.

¹ Hors personnels non enseignants de l'Éducation nationale et enseignants du privé.

4 • L'échantillon

Un échantillon représentatif a été tiré par un sondage à deux degrés :

- 1°) les médecins du travail ;
- 2°) les salariés suivis par ces médecins.

Seuls les médecins du travail ou de prévention disposent d'une connaissance précise des expositions professionnelles au poste de travail, en particulier concernant les risques chimiques et biologiques. Outre l'examen médical périodique de chaque salarié suivi, les médecins du travail doivent en effet consacrer le tiers de leur temps à étudier sur le terrain l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des entreprises dont ils ont la charge. Pour la collecte de Sumer 2017, le médecin est resté le responsable de la collecte et de sa validation, mais il a pu se faire aider des membres de son équipe pluridisciplinaire (infirmier, IPRP – intervenant en prévention des risques professionnels -, secrétaire, assistante...) dans le recueil des données sur certaines parties du questionnaire.

La participation des médecins du travail ou de prévention à l'enquête repose sur le volontariat. Suite à une succession de réformes dans la médecine du travail entraînant une diminution du nombre de visites périodiques, la méthode de tirage a dû être revue. Deux nouveaux modes de tirage au sort des salariés enquêtés ont été ajoutés au protocole de collecte des enquêtes précédentes².

Pour la collecte 2016-2017, 1 243 médecins du travail ou de prévention ont pu interroger 26 500 salariés, soit deux fois moins de médecins participant que pour l'enquête de 2010. On compte en moyenne 27 questionnaires par médecin enquêteur.

5 • Les questionnaires

Le questionnaire principal fournit des informations sur le salarié (sexe, âge, statut de l'emploi, profession exercée, tâche principale, fonction principale et position professionnelle) et sur l'établissement qui l'emploie (secteur d'activité, effectif de salariés).

Dans la deuxième partie, le médecin du travail ou de prévention fait le relevé des expositions que subit le salarié à partir d'une liste de plus de deux cents situations de travail, classées en quatre catégories : les contraintes organisationnelles, les nuisances physiques, les expositions aux agents chimiques et aux agents biologiques. Enfin, le médecin donne un avis pour chacun de ces aspects sur la qualité du poste de travail en termes de prévention des risques.

Pour les contraintes organisationnelles et relationnelles, la période de référence est « la situation habituelle de travail » et les réponses sont de type « oui / non ». Pour les autres types d'exposition, le questionnement porte sur la dernière semaine travaillée et, pour chaque exposition identifiée, le médecin du travail ou de prévention évalue sa durée, l'existence de protections collectives et la mise à disposition de protections individuelles. Pour les agents biologiques, sont également notés les moyens d'hygiène adaptés et, pour les produits chimiques, l'intensité de l'exposition, mesurée ou évaluée.

L'auto-questionnaire permet de recueillir des informations sur l'opinion du salarié à propos de sa situation de travail. Il contient le questionnaire de Karasek³, la partie « récompenses » du questionnaire de Siegrist⁴, et des questions sur la reconnaissance au travail, la santé ressentie, la relation santé-travail, la santé mentale (Patient Health

² Pour plus de détails sur le protocole de collecte, se référer au bilan de la collecte SUMER 2016-2017 : Coutrot T., Memmi S., Rosankis E., Sandret N et al. – Enquête SUMER 2016-2017 : bilan de la collecte. Vu du terrain TF260. Réf. *Snté Trav.* 2018, 156, 19-27.

³ Pour plus d'informations à propos de ce questionnaire, se reporter à la partie sur les « risques psychosociaux » de ce document (p. 10).

⁴ Pour plus d'informations à propos de ce questionnaire, se reporter à la partie sur les « risques psychosociaux » de ce document (p. 10).

Questionnaire (PHQ9), évaluant la dépression), les comportements hostiles au travail, les agressions, les arrêts de maladie, les accidents du travail et le retrait d'une situation dangereuse.

6 • La pondération

La pondération a été réalisée en plusieurs étapes : redressement en fonction des caractéristiques des médecins-enquêteurs, correction du biais induit par la corrélation entre la fréquence des visites et les prévalences des expositions, correction de la non-réponse totale et enfin calage sur marges. Pour cette dernière étape, les critères utilisés sont le sexe, la tranche d'âge, la nationalité, le type de temps de travail, l'ancienneté dans l'établissement, le type de contrat, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur d'activité en 5 postes⁵ et la taille d'établissement. Les distributions de référence sont issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS), de l'enquête Emploi et de sources spécifiques pour certains secteurs professionnels : la MSA, la fonction publique hospitalière, la fonction publique territoriale, la fonction publique de l'État (hors ministère de l'Éducation nationale), ministère de l'Éducation nationale.

⁵ Voir la partie « Limites de significativité » de ce document (p. 9).

RÉSULTATS PRÉSENTÉS

Les résultats présentés dans ce numéro décrivent, au travers de fiches, les expositions professionnelles des salariés à plusieurs indicateurs de l'auto-questionnaire de Sumer : tension au travail, reconnaissance, comportements hostiles et aux agressions.

Chaque fiche se présente tout d'abord par une description de la population des salariés exposée : son effectif, sa répartition par catégories socioprofessionnelles regroupées, par sexe, par tranche d'âge, type d'employeur et par taille d'établissement employeur.

Après cette description générale, sont présentées les proportions de salariés concernés selon le secteur d'activité de l'établissement employeur et selon la famille professionnelle des salariés. Dans ces deux cas, les résultats sont classés par ordre d'importance décroissante d'abord de la proportion de salariés concernés puis du nombre de salariés concernés.

La tension au travail (modèle de Karasek)

Le questionnaire de Karasek, du nom de son principal initiateur, un sociologue nord-américain, est un outil internationalement utilisé pour décrire les facteurs de risques psychosociaux au travail. Ce questionnaire évalue trois dimensions de l'environnement psychosocial au travail : la demande psychologique, la latitude décisionnelle et le soutien social. La demande psychologique renvoie à la quantité de travail, à son intensité ainsi qu'à son caractère morcelé. La latitude décisionnelle fait référence aux marges de manœuvres dont le salarié estime disposer pour peser sur les décisions dans son travail, ainsi qu'aux possibilités d'utiliser et développer ses compétences. Le soutien social quant à lui décrit l'aide et l'empathie dont peut bénéficier le salarié de la part de ses supérieurs hiérarchiques ou de ses collègues. Le questionnaire comporte 26 questions : neuf pour la demande psychologique, neuf pour la latitude décisionnelle, huit pour le soutien social⁶.

Les réponses proposées sont : « Pas du tout d'accord, Pas d'accord, D'accord, Tout à fait d'accord », ce qui permet de les coter de 1 à 4 et de calculer un indicateur synthétique (score) pour chacune des trois dimensions. On calcule ensuite la valeur de la médiane de chacun des scores, c'est-à-dire la valeur qui partage l'ensemble de la population enquêtée en deux parties égales : la moitié des salariés se situent au-dessus de ce score, et l'autre moitié au-dessous. Les salariés pour lesquels la demande psychologique est supérieure à la médiane et la latitude décisionnelle inférieure à la médiane sont considérés en situation de « job strain », ce qui favorise les risques de pathologies psychiques, musculo-squelettiques et cardio-vasculaires. Les salariés ayant une forte demande psychologique et une forte latitude décisionnelle sont dits « actifs », ceux ayant une faible demande psychologique et une forte latitude décisionnelle « détendus », et ceux ayant une faible demande psychologique et une faible latitude décisionnelle « passifs ».

Manque de reconnaissance en milieu professionnel (modèle de Siegrist)

Développé par le sociologue allemand Johannes Siegrist, ce modèle permet d'évaluer le manque de reconnaissance. Il s'agit du modèle Déséquilibre Efforts-Récompenses : il repose sur l'hypothèse, confirmée par de nombreuses études épidémiologiques, qu'une situation de travail caractérisée par une combinaison d'efforts élevés et de faibles récompenses s'accompagne de réactions pathologiques sur le plan émotionnel et physiologique.

Le manque de reconnaissance est un score calculé à partir des réponses au questionnaire de Siegrist. Celui-ci comporte deux parties : « Efforts intrinsèques » et « Récompenses ». Dans l'auto-questionnaire de Sumer 2017, seule la deuxième partie est intégrée (certaines

⁶ Memmi S., Sandret N., Niezborala M., Lesuffleur T., Niedhammer I., « L'organisation du travail à l'épreuve des risques psychosociaux », *Dares Analyses* n° 004, 2016.

questions de la première partie étant redondantes avec celles du questionnaire de Karasek).

Le questionnaire de Siegrist n'étant donc pas complet, on ne peut pas calculer le score du Siegrist (Efforts intrinsèques / Récompenses). On calcule donc la valeur de la médiane du seul score de récompense, c'est-à-dire la valeur qui partage l'ensemble de la population enquêtée en deux parties égales : la moitié des salariés se situent au-dessus de ce score, et l'autre moitié au-dessous. La partie de la population ayant un score supérieur à la médiane est considérée comme étant en manque de reconnaissance⁷.

Comportements hostiles

Les items sur les comportements hostiles sont issus d'un questionnaire de Franz Leymann sur le Mobbing. Il différencie les **trois classes** de situations pouvant être considérées comme représentatives des comportements hostiles.

- **Les situations dégradantes** (on laisse entendre que vous êtes dérangé, on vous dit des choses obscènes ou dégradantes, on vous fait des propositions à caractère sexuel de façon insistante).

- **Les dénis de reconnaissance** (on critique injustement votre travail, on vous charge de tâches inutiles ou dégradantes, on sabote votre travail, on vous empêche de travailler correctement).

- **Les comportements méprisants** (on vous ignore, on fait comme si vous n'étiez pas là, on vous empêche de vous exprimer, on tient sur vous des propos désobligeants).

Le salarié est considéré dans ces fiches comme subissant des comportements hostiles s'il déclare que l'un des comportements décrits plus haut sont d'actualité et systématiques.

Agressions

Dans l'auto-questionnaire, on demande au salarié s'il a été victime au cours des 12 derniers mois d'au moins une agression :

- « Verbale » ou « Physique ou sexuelle » ;
- De la part « du public » ou « des collègues et supérieurs ».

1- Limites de significativité

Le calage sur marge a été fait par secteur en 5 postes pour des raisons techniques⁸, de ce fait les effectifs détaillés en Naf38 (naf rev2.) et par familles professionnelles (FAP87) sont approximatifs.

Certains secteurs d'activité n'ont pas du tout été traités car le nombre de salariés enquêtés était trop faible. Les résultats ne figurent qu'à condition que les effectifs par secteur d'activité et par famille professionnelle soient supérieurs à 100 personnes interrogées.

⁷ Ibid.

⁸ Pour plus de détails, voir la partie sur « La pondération » de ce document (p. 6).

Les secteurs d'activité concernés

Les résultats sont présentés par secteurs d'activité agrégés en 38 postes.

Secteurs d'activité agrégés		(1)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	
BZ	Industries extractives	X
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	
CD	Cokéfaction et raffinage	X
CE	Industrie chimique	
CF	Industrie pharmaceutique	
CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	
CJ	Fabrication d'équipements électriques	
CK	Fabrication de machines et équipements N.C.A.	
CL	Fabrication de matériels de transport	
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	
FZ	Construction	
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	
HZ	Transports et entreposage	
IZ	Hébergement et restauration	
JA	Edition, audiovisuel et diffusion	
JB	Télécommunications	
JC	Activités informatiques et services d'information	
KZ	Activités financières et d'assurance	
LZ	Activités immobilières	
MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	

MB	Recherche-développement scientifique	
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	
NZ	Activités de services administratifs et de soutien ⁹	
OZ	Administration publique	
PZ	Enseignement	
QA	Activités pour la santé humaine	
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	
SZ	Autres activités de services	
TZ	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	X
UZ	Activités extra-territoriales	X

(1) X : secteurs non étudiés.

Les familles professionnelles concernées

Les résultats sont présentés sur les familles professionnelles agrégées en 87 postes. La nomenclature des familles professionnelles (Fap) rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) utilisé par Pôle emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) utilisées par l'Insee dans ses enquêtes.

Aménagements des familles professionnelles en 87 postes et regroupement pour les fiches étudiées

Domaines professionnels		Familles professionnelles agrégées	
		FAP87	(1)
A	Agriculture, marine, pêche	A0Z	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons
		A1Z	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs
		A2Z	x <i>Techniciens et cadres de l'agriculture</i>
		A3Z	Marins, pêcheurs, aquaculteurs
B	Bâtiment, travaux publics	B0Z	Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction
		B1Z	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
		B2Z	Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment
		B3Z	x <i>Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment</i>
		B4Z	Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment
		B5Z	x <i>Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics</i>
		B6Z	Techniciens et agents de maîtrise du BTP
B7Z	Cadres du bâtiment et des travaux publics		
C	Électricité, électronique	C0Z	x <i>Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique</i>
		C1Z	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique
		C2Z	Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique

⁹ Cela inclut en particulier les salariés intérimaires.

D	Mécanique, travail des métaux	D0Z	x	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal
		D1Z		Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
		D2Z		Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal
		D3Z		Ouvriers non qualifiés de la mécanique
		D4Z		Ouvriers qualifiés de la mécanique
		D6Z		Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques
E	Industries de process	E0Z		Ouvriers non qualifiés des industries de process
		E1Z		Ouvriers qualifiés des industries de process
		E2Z		Techniciens et agents de maîtrise des industries de process
F	Matériaux souples, bois, industries graphiques	F0Z	x	<i>Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir</i>
		F1Z	x	<i>Ouvriers qualifiés du textile et du cuir</i>
		F2Z	x	<i>Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement</i>
		F3Z	x	<i>Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement</i>
		F4Z	x	<i>Ouvriers des industries graphiques</i>
F5Z	x	<i>Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques</i>		
G	Maintenance	G0A		Ouvriers qualifiés de la maintenance
		G0B		Ouvriers qualifiés de la réparation automobile
		G1Z		Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance
H	Ingénieurs et cadres de l'industrie	H0Z		Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie
J	Transports, logistique et tourisme	J0Z		Ouvriers non qualifiés de la manutention
		J1Z		Ouvriers qualifiés de la manutention
		J3Z		Conducteurs de véhicules
		J4Z		Agents d'exploitation des transports
		J5Z		Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme
		J6Z		Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation
K	Artisanat	K0Z	x	<i>Artisans et ouvriers artisanaux</i>
L	Gestion, administration des entreprises	L0Z		Secrétaires
		L1Z		Employés de la comptabilité
		L2Z		Employés administratifs d'entreprise
		L3Z		Secrétaires de direction
		L4Z		Techniciens des services administratifs, comptables et financiers
		L5Z		Cadres des services administratifs, comptables et financiers
L6Z	x	<i>Dirigeants d'entreprises</i>		
M	Informatique et télécommunications	M0Z	x	<i>Employés et opérateurs de l'informatique</i>
		M1Z		Techniciens de l'informatique
		M2Z		Ingénieurs de l'informatique
N	Études et recherche	N0Z		Personnels d'études et de recherche
P	Administration publique, professions juridiques, armée et police	P0Z		Employés administratifs de la fonction publique
		P1Z		Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
		P2Z		Cadres de la fonction publique
		P3Z	x	<i>Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)</i>
		P4Z		Armée, police, pompiers
Q	Banque et assurances	Q0Z		Employés de la banque et des assurances
		Q1Z		Techniciens de la banque et des assurances
		Q2Z		Cadres de la banque et des assurances
R	Commerce	R0Z		Caissiers, employés de libre-service
		R1Z		Vendeurs
		R2Z		Attachés commerciaux et représentants
		R3Z		Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce
		R4Z		Cadres commerciaux et technico-commerciaux

S	Hôtellerie, restauration, alimentation	S0Z	Bouchers, charcutiers, boulangers
		S1Z	Cuisiniers
		S2Z	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
		S3Z	x <i>Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants</i>
T	Services aux particuliers et aux collectivités	T0Z	x <i>Coiffeurs, esthéticiens</i>
		T1Z	x <i>Employés de maison</i>
		T2A	Aides à domicile et aides ménagères
		T2B	x <i>Assistantes maternelles</i>
		T3Z	Agents de gardiennage et de sécurité
		T4Z	Agents d'entretien
		T6Z	x <i>Employés des services divers</i>
U	Communication, information, art et spectacle	U0Z	Professionnels de la communication et de l'information
		U1Z	Professionnels des arts et des spectacles
V	Santé, action sociale, culturelle et sportive	V0Z	Aides-soignants
		V1Z	Infirmiers, sages-femmes
		V2Z	Médecins et assimilés
		V3Z	Professions paramédicales
		V4Z	Professionnels de l'action sociale et de l'orientation
V5Z	Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants		
W	Enseignement, formation	W0Z	Enseignants
		W1Z	Formateurs
X	Politique, religion	X0Z	x <i>Professionnels de la politique et clergé</i>

(1) X : familles professionnelles agrégées non étudiées.

2 - Lecture des fiches

Arrondis

Les effectifs présentés sont arrondis à la centaine de sorte que les totaux peuvent légèrement différer de la somme des données désagrégées.

Variable « pas de protection »

En 2017, pour la première fois, il est demandé spécifiquement aux médecins de préciser l'absence de protection individuelle avec la variable « pas de protection individuelle ». Cette variable ne peut donc pas être comparée à la mention « pas de protection » dans les enquêtes précédentes.

Pour en savoir plus

[Memmi S., Rosankis E., Sandret N., Duprat P., Léonard M., Morand S., Tassy V., « Comment ont évolué les expositions des salariés du secteur privé aux risques professionnels sur les vingt dernières années ? Premiers résultats de l'enquête SUMER 2017 », DARES Analyses n°041, 2019, p. 1-14.](#)

[Barlet B., Malarmey H., Memmi S., « Nouveau protocole et baisse de la participation des médecins : la collecte de données de l'enquête SUMER 2016-2017 à l'épreuve de l'organisation de la santé au travail, Références en santé au travail n°157, 2019, p.107-117.](#)

[Coutrot T., Memmi S., Rosankis E., Sandret N., Léonard M., Morand S., Tassy V., Zilloniz S. « L'enquête Sumer 2016-2017 : bilan de la collecte », Références en santé au travail, n° 156, 2018, p. 19-27.](#)

[Le questionnaire de l'enquête Sumer 2016-2017](#)

[Memmi S., Sandret N., Niezborala M., Lesuffleur T., Niedhammer I., « L'organisation du travail à l'épreuve des risques psychosociaux », DARES Analyses n°0404, 2016, p 1-8.](#)

[Rivalin R., Sandret N., « Subir un comportement hostile dans le cadre du travail : plus de 20 % des salariés s'estiment concernés », DARES Analyses n°044, 2014, p1-12.](#)

LA TENSION AU TRAVAIL (MODELE DE KARASEK)

Salariés « détendus »

Faible demande psychologique, forte latitude décisionnelle

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	4 505 900
Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	21,7%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup.....	780 300	21,0
Professions intermédiaires.....	1 130 900	25,5
Employés administratifs (public/privé).....	522 000	18,3
Employés de commerce et de service.....	911 400	21,0
Ouvriers qualifiés.....	905 000	24,1
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	256 300	15,8
Sexe		
Hommes.....	2 503 400	23,0
Femmes.....	2 002 500	20,3
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	380 100	24,3
25 à 29 ans.....	560 400	24,0
30 à 39 ans.....	1 119 400	21,2
40 à 49 ans.....	1 063 300	19,2
50 à 59 ans.....	1 051 800	21,3
60 ans et plus.....	330 800	30,3
Statut		
En formation ou mesure pour l'emploi.....	113 100	34,6
Intérimaire ou CDD.....	369 100	18,7
CDI ou fonctionnaire.....	4 023 700	21,8
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	3 539 500	21,7
Fonction publique de l'Etat.....	363 500	20,0
Fonction publique territoriale.....	472 400	29,1
Fonction publique hospitalière.....	130 500	13,3
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	1 465 500	29,4
10 à 49 salariés.....	1 106 900	21,8
50 à 249 salariés.....	927 500	18,4
250 à 499 salariés.....	270 000	15,9
500 salariés et plus.....	732 000	18,7

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Autres activités de services	258 900	41,4
Arts, spectacles et activités récréatives	77 200	34,2
Activités immobilières	111 800	31,3
Industrie pharmaceutique	25 200	31,1
Construction	341 800	30,5
Agriculture, sylviculture et pêche	70 000	27,6
Activités informatiques et services d'information	100 600	26,4
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	66 400	26,1
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	307 900	25,0
Administration publique	570 200	23,4
Recherche-développement scientifique	29 700	23,0
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	51 500	23,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	650 900	22,8
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	47 200	22,3
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	43 600	21,5
Enseignement	241 200	21,0

Les activités économiques ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	650 900	22,8
Administration publique	570 200	23,4
Construction	341 800	30,5
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	307 900	25,0
Autres activités de services	258 900	41,4
Activités de services administratifs et de soutien	248 400	16,3
Enseignement	241 200	21,0
Activités pour la santé humaine	219 300	15,4
Transports et entreposage	201 300	17,3

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	99 600	51,0
Formateurs	28 300	37,6
Professionnels des arts et des spectacles	35 400	35,9

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	109 100	35,5
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	117 400	33,6
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	88 200	33,3
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics.....	55 100	32,8
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	18 900	32,4
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	50 800	30,8
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	29 500	30,8
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	31 300	29,3
Ouvriers qualifiés de la maintenance	38 500	28,8
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	57 100	28,8
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	77 300	28,3
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	50 900	28,2
Employés de la comptabilité	131 500	28,1
Techniciens de l'informatique	43 000	27,5
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	59 500	27,0
Aides à domicile et aides ménagères	96 300	26,9
Professionnels de la communication et de l'information	35 400	26,8
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons.....	28 700	26,7
Attachés commerciaux et représentants.....	75 600	26,6
Professions para-médicales	64 600	26,3
Médecins et assimilés	41 300	25,2
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	68 600	24,9
Vendeurs.....	198 800	24,0
Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	7 500	23,8
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	13 500	23,7
Enseignants	175 600	23,7
Bouchers, charcutiers, boulangers	34 700	23,4
Ingénieurs de l'informatique.....	112 400	23,2
Ouvriers qualifiés des industries de process.....	76 400	22,6
Conducteurs de véhicules	148 500	22,2
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	50 500	21,0
Cadres commerciaux et technico-commerciaux.....	96 300	20,9
Agents de gardiennage et de sécurité	68 500	20,7
Armée, police, pompiers.....	67 600	19,8

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Vendeurs.....	198 800	24,0
Enseignants	175 600	23,7
Conducteurs de véhicules	148 500	22,2
Employés de la comptabilité	131 500	28,1
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	117 400	33,6
Ingénieurs de l'informatique.....	112 400	23,2
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	109 100	35,5
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	99 600	51,0
Aides à domicile et aides ménagères	96 300	26,9

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Cadres commerciaux et technico-commerciaux.....	96 300	20,9
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	88 200	33,3
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	77 300	28,3
Ouvriers qualifiés des industries de process.....	76 400	22,6
Attachés commerciaux et représentants	75 600	26,6
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	68 600	24,9
Agents de gardiennage et de sécurité	68 500	20,7
Armée, police, pompiers.....	67 600	19,8
Professions paramédicales.....	64 600	26,3
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	59 500	27,0
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	57 100	28,8
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	55 100	32,8
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	50 900	28,2
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	50 800	30,8
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	50 500	21,0
Techniciens de l'informatique	43 000	27,5
Médecins et assimilés	41 300	25,2
Ouvriers qualifiés de la maintenance	38 500	28,8
Professionnels de la communication et de l'information	35 400	26,8
Professionnels des arts et des spectacles	35 400	35,9
Bouchers, charcutiers, boulangers	34 700	23,4
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	31 300	29,3
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	29 500	30,8
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons.....	28 700	26,7
Formateurs.....	28 300	37,6
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	18 900	32,4
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	13 500	23,7
Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	7 500	23,8

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

Type d'employeur	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé.....	2 076 200	23,0
Fonction publique de l'Etat	192 600	21,1
Fonction publique territoriale	197 100	29,2
Fonction publique hospitalière	37 600	15,5
Femmes		
Secteur Privé.....	1 463 300	20,1
Fonction publique de l'Etat	170 900	18,8
Fonction publique territoriale	275 400	29,0
Fonction publique hospitalière	93 000	12,6

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup	482 400	21,4
Professions intermédiaires	624 700	29,2
Employés administratifs (public/privé).....	87 600	15,3
Employés de commerce et de service	296 100	20,2
Ouvriers qualifiés.....	833 100	25,0
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	179 600	16,3
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup	297 900	20,3
Professions intermédiaires	506 300	22,0
Employés administratifs (public/privé).....	434 400	19,0
Employés de commerce et de service	615 400	21,3
Ouvriers qualifiés.....	71 900	17,3
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	76 700	14,7

Exposition selon le sexe et l'âge

<i>Tranche d'âge</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans	179 900	20,7
25 à 29 ans	298 900	24,4
30 à 39 ans	626 900	22,3
40 à 49 ans	557 000	19,8
50 à 59 ans	637 300	24,9
60 ans et plus.....	203 400	34,6
Femmes		
Moins de 25 ans	200 300	28,9
25 à 29 ans	261 500	23,6
30 à 39 ans	492 600	19,9
40 à 49 ans	506 300	18,6
50 à 59 ans	414 500	17,5
60 ans et plus.....	127 400	25,2

Salariés « actifs »

Forte demande psychologique, forte latitude décisionnelle

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	5 983 300
Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	28,8%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup.....	2 116 700	56,9
Professions intermédiaires.....	1 584 100	35,7
Employés administratifs (public/privé).....	598 300	20,9
Employés de commerce et de service.....	721 200	16,6
Ouvriers qualifiés.....	729 500	19,4
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	233 500	14,4
Sexe		
Hommes.....	3 330 800	30,6
Femmes.....	2 652 500	26,9
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	303 800	19,4
25 à 29 ans.....	552 900	23,7
30 à 39 ans.....	1 710 500	32,3
40 à 49 ans.....	1 757 600	31,8
50 à 59 ans.....	1 425 400	28,9
60 ans et plus.....	233 000	21,3
Statut		
En formation ou mesure pour l'emploi.....	41 200	12,6
Intérimaire ou CDD.....	426 900	21,7
CDI ou fonctionnaire.....	5 514 700	29,9
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	4 474 000	27,4
Fonction publique de l'Etat.....	771 100	42,4
Fonction publique territoriale.....	384 100	23,6
Fonction publique hospitalière.....	354 200	36,1
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	1 241 700	24,9
10 à 49 salariés.....	1 540 600	30,3
50 à 249 salariés.....	1 373 800	27,2
250 à 499 salariés.....	492 900	29,1
500 salariés et plus.....	1 326 100	33,9

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Enseignement.....	588 200	51,2
Recherche-développement scientifique.....	59 800	46,4
Télécommunications.....	39 400	45,2
Edition, audiovisuel et diffusion.....	99 200	43,5
Activités informatiques et services d'information.....	164 900	43,3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.....	37 400	41,4
Fabrication de matériels de transport.....	179 600	40,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné.....	98 000	39,3
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques.....	413 500	39,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.....	64 000	35,8
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.....	86 600	34,1
Industrie chimique.....	47 000	33,3
Activités financières et d'assurance.....	269 400	30,9
Activités pour la santé humaine.....	433 300	30,4
Industrie pharmaceutique.....	24 300	30,0
Fabrication d'équipements électriques.....	20 700	29,9
Autres activités de services.....	186 200	29,8
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.....	63 400	28,3
Construction.....	312 500	27,9
Administration publique.....	637 500	26,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	745 600	26,1

Les activités économiques ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	745 600	26,1
Administration publique.....	637 500	26,1
Enseignement.....	588 200	51,2
Activités pour la santé humaine.....	433 300	30,4
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques.....	413 500	39,0
Construction.....	312 500	27,9
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	277 700	22,5
Activités financières et d'assurance.....	269 400	30,9
Activités de services administratifs et de soutien.....	266 800	17,5
Transports et entreposage.....	248 100	21,3

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Cadres du bâtiment et des travaux publics	84 500	77,4
Personnels d'études et de recherche.....	191 800	66,9
Médecins et assimilés	104 900	64,0
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	146 800	61,2
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	34 500	60,4
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés).....	188 200	58,6
Cadres commerciaux et technico-commerciaux.....	263 600	57,2
Enseignants	414 000	55,8
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	329 900	53,9
Ingénieurs de l'informatique.....	258 800	53,5
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques.....	83 200	48,4
Cadres de la banque et des assurances.....	72 000	47,0
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	116 100	43,9
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	120 400	43,6
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	90 300	40,9
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	42 300	38,5
Professions paramédicales.....	93 300	38,0
Professionnels des arts et des spectacles	37 000	37,5
Attachés commerciaux et représentants.....	102 600	36,1
Professionnels de la communication et de l'information.....	47 400	35,9
Infirmiers, sages-femmes	125 600	35,5
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés).....	92 800	33,9
Agents d'exploitation des transports	34 600	33,8
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	55 600	33,1
Techniciens de l'informatique	51 300	32,9
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	59 100	32,7
Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	10 300	32,6
Secrétaires de direction.....	61 100	31,7
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	17 800	30,4
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	55 200	27,9
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	87 600	27,2
Formateurs.....	20 400	27,1
Aides à domicile et aides ménagères	94 200	26,3
Armée, police, pompiers.....	88 800	26,0

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Enseignants	414 000	55,8
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	329 900	53,9
Cadres commerciaux et technico-commerciaux.....	263 600	57,2
Ingénieurs de l'informatique.....	258 800	53,5
Personnels d'études et de recherche.....	191 800	66,9
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés).....	188 200	58,6
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	146 800	61,2

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Infirmiers, sages-femmes	125 600	35,5
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	120 400	43,6
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	116 100	43,9
Médecins et assimilés	104 900	64,0
Attachés commerciaux et représentants.....	102 600	36,1
Aides à domicile et aides ménagères	94 200	26,3
Professions paramédicales.....	93 300	38,0
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés).....	92 800	33,9
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	90 300	40,9
Armée, police, pompiers.....	88 800	26,0
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	87 600	27,2
Cadres du bâtiment et des travaux publics	84 500	77,4
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques.....	83 200	48,4
Cadres de la banque et des assurances.....	72 000	47,0
Secrétaires de direction.....	61 100	31,7
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	59 100	32,7
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	55 600	33,1
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	55 200	27,9
Techniciens de l'informatique	51 300	32,9
Professionnels de la communication et de l'information.....	47 400	35,9
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	42 300	38,5
Professionnels des arts et des spectacles	37 000	37,5
Agents d'exploitation des transports	34 600	33,8
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	34 500	60,4
Formateurs.....	20 400	27,1
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	17 800	30,4
Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	10 300	32,6

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

Type d'employeur	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé.....	2 721 300	30,1
Fonction publique de l'Etat	363 300	39,9
Fonction publique territoriale	130 500	19,3
Fonction publique hospitalière	115 700	47,7
Femmes		
Secteur Privé.....	1 752 700	24,1
Fonction publique de l'Etat	407 800	44,9
Fonction publique territoriale	253 600	26,7
Fonction publique hospitalière	238 400	32,3

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup	1 300 300	57,7
Professions intermédiaires	783 000	36,6
Employés administratifs (public/privé).....	157 200	27,5
Employés de commerce et de service	268 400	18,3
Ouvriers qualifiés.....	674 900	20,2
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	147 000	13,4
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup	816 400	55,6
Professions intermédiaires	801 100	34,9
Employés administratifs (public/privé).....	441 100	19,3
Employés de commerce et de service	452 900	15,7
Ouvriers qualifiés.....	54 500	13,2
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	86 500	16,5

Exposition selon le sexe et l'âge

<i>Tranche d'âge</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans	182 900	21,0
25 à 29 ans	301 100	24,6
30 à 39 ans	955 300	33,9
40 à 49 ans	969 700	34,5
50 à 59 ans	784 100	30,6
60 ans et plus.....	137 700	23,5
Femmes		
Moins de 25 ans	120 900	17,4
25 à 29 ans	251 800	22,8
30 à 39 ans	755 200	30,5
40 à 49 ans	788 000	28,9
50 à 59 ans	641 400	27,1
60 ans et plus.....	95 300	18,8

Salariés « passifs »

Faible demande psychologique, faible latitude décisionnelle

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	4 680 900
Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	22,6%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup.....	229 400	6,2
Professions intermédiaires.....	640 700	14,4
Employés administratifs (public/privé).....	731 000	25,6
Employés de commerce et de service.....	1 369 900	31,5
Ouvriers qualifiés.....	1 062 700	28,3
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	647 100	39,8
Sexe		
Hommes.....	2 352 700	21,6
Femmes.....	2 328 200	23,6
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	443 100	28,3
25 à 29 ans.....	506 600	21,7
30 à 39 ans.....	1 017 600	19,2
40 à 49 ans.....	1 231 500	22,2
50 à 59 ans.....	1 161 000	23,5
60 ans et plus.....	321 100	29,4
Statut		
En formation ou mesure pour l'emploi.....	87 400	26,7
Intérimaire ou CDD.....	682 200	34,6
CDI ou fonctionnaire.....	3 910 800	21,2
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	3 862 400	23,7
Fonction publique de l'Etat.....	281 600	15,5
Fonction publique territoriale.....	387 400	23,9
Fonction publique hospitalière.....	149 500	15,2
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	1 194 000	23,9
10 à 49 salariés.....	1 052 900	20,7
50 à 249 salariés.....	1 242 100	24,6
250 à 499 salariés.....	423 300	25,0
500 salariés et plus.....	763 500	19,5

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Agriculture, sylviculture et pêche	100 700	39,7
Industrie chimique	47 600	33,7
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	58 400	32,9
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	69 600	32,9
Activités de services administratifs et de soutien	495 900	32,5
Transports et entreposage.....	370 200	31,8
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution.....	38 200	31,8
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	110 800	28,0
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	57 600	25,7
Activités immobilières	91 300	25,6
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	308 200	25,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	707 800	24,8
Fabrication d'équipements électriques.....	17 000	24,5
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	22 500	24,2
Arts, spectacles et activités récréatives	53 500	23,7
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	21 200	23,5
Administration publique	549 400	22,5

Les activités économiques ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	707 800	24,8
Administration publique	549 400	22,5
Activités de services administratifs et de soutien	495 900	32,5
Transports et entreposage.....	370 200	31,8
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	308 200	25,0
Activités pour la santé humaine	261 200	18,3
Construction	224 200	20,0
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	181 700	17,1

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Agents de gardiennage et de sécurité	157 500	47,7
Agents d'entretien.....	467 500	46,6
Conducteurs de véhicules	266 300	39,8
Caissiers, employés de libre-service.....	177 700	39,1
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons.....	40 700	37,8
Ouvriers qualifiés des industries de process.....	124 900	36,9
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	28 000	35,6
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	21 700	34,7
Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	25 700	32,2
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	79 300	32,2
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	50 200	30,4
Employés administratifs d'entreprise	184 000	29,7
Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	78 700	29,5
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	129 100	29,2
Employés de la comptabilité	132 100	28,2
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	86 000	28,0
Secrétaires	181 800	27,5
Vendeurs.....	224 000	27,1
Armée, police, pompiers.....	91 700	26,9
Agents d'exploitation des transports	27 400	26,8
Aides-soignants.....	182 900	26,5
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	25 200	26,3
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers.....	83 100	25,8

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Agents d'entretien.....	467 500	46,6
Conducteurs de véhicules	266 300	39,8
Vendeurs.....	224 000	27,1
Employés administratifs d'entreprise	184 000	29,7
Aides-soignants.....	182 900	26,5
Secrétaires	181 800	27,5
Caissiers, employés de libre-service.....	177 700	39,1
Agents de gardiennage et de sécurité	157 500	47,7
Employés de la comptabilité	132 100	28,2
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	129 100	29,2
Ouvriers qualifiés des industries de process.....	124 900	36,9
Armée, police, pompiers.....	91 700	26,9
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	86 000	28,0
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers.....	83 100	25,8
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	79 300	32,2
Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	78 700	29,5
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	50 200	30,4
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons.....	40 700	37,8

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	28 000	35,6
Agents d'exploitation des transports	27 400	26,8
Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	25 700	32,2
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	25 200	26,3
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	21 700	34,7

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

Type d'employeur	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé.....	1 997 800	22,1
Fonction publique de l'Etat	162 800	17,9
Fonction publique territoriale	155 200	23,0
Fonction publique hospitalière	37 000	15,2
Femmes		
Secteur Privé.....	1 864 600	25,6
Fonction publique de l'Etat	118 900	13,1
Fonction publique territoriale	232 200	24,5
Fonction publique hospitalière	112 500	15,2

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup	139 800	6,2
Professions intermédiaires	283 900	13,3
Employés administratifs (public/privé).....	147 000	25,7
Employés de commerce et de service	459 100	31,3
Ouvriers qualifiés.....	902 000	27,0
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	420 900	38,2
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup	89 600	6,1
Professions intermédiaires	356 800	15,5
Employés administratifs (public/privé).....	584 000	25,5
Employés de commerce et de service	910 800	31,6
Ouvriers qualifiés.....	160 800	38,8
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	226 200	43,2

Exposition selon le sexe et l'âge

<i>Tranche d'âge</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans	245 600	28,2
25 à 29 ans	275 400	22,5
30 à 39 ans	541 700	19,2
40 à 49 ans	605 500	21,5
50 à 59 ans	536 900	21,0
60 ans et plus	147 700	25,1
Femmes		
Moins de 25 ans	197 500	28,5
25 à 29 ans	231 200	20,9
30 à 39 ans	475 900	19,3
40 à 49 ans	626 000	23,0
50 à 59 ans	624 100	26,3
60 ans et plus	173 400	34,3

Salariés « tendus » ('job strain')

Forte demande psychologique, faible latitude décisionnelle

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	5 574 400
Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	26,9%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup.....	594 300	16,0
Professions intermédiaires.....	1 082 500	24,4
Employés administratifs (public/privé).....	1 008 200	35,3
Employés de commerce et de service.....	1 347 300	31,0
Ouvriers qualifiés.....	1 054 700	28,1
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	487 300	30,0
Sexe		
Hommes.....	2 685 000	24,7
Femmes.....	2 889 400	29,3
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	438 000	28,0
25 à 29 ans.....	711 300	30,5
30 à 39 ans.....	1 440 500	27,2
40 à 49 ans.....	1 482 500	26,8
50 à 59 ans.....	1 294 100	26,2
60 ans et plus.....	207 900	19,0
Statut		
En formation ou mesure pour l'emploi.....	85 200	26,1
Intérimaire ou CDD.....	492 500	25,0
CDI ou fonctionnaire.....	4 996 700	27,1
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	4 443 800	27,2
Fonction publique de l'Etat.....	404 000	22,2
Fonction publique territoriale.....	380 400	23,4
Fonction publique hospitalière.....	346 200	35,3
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	1 087 600	21,8
10 à 49 salariés.....	1 381 500	27,2
50 à 249 salariés.....	1 504 500	29,8
250 à 499 salariés.....	506 900	29,9
500 salariés et plus.....	1 087 300	27,8

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hébergement et restauration	252 700	39,1
Activités financières et d'assurance	314 700	36,1
Activités pour la santé humaine	512 700	35,9
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	32 400	34,9
Activités de services administratifs et de soutien	513 200	33,7
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	67 200	33,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	125 000	31,6
Transports et entreposage	345 400	29,6
Industrie pharmaceutique	23 000	28,4
Administration publique	681 800	28,0
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	339 300	27,5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	32 700	27,2
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	67 700	27,1
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	68 200	26,8
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	47 400	26,7
Fabrication d'équipements électriques	18 400	26,5
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	47 100	26,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	750 900	26,3

Les activités économiques ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	750 900	26,3
Administration publique	681 800	28,0
Activités de services administratifs et de soutien	513 200	33,7
Activités pour la santé humaine	512 700	35,9
Transports et entreposage	345 400	29,6
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	339 300	27,5
Activités financières et d'assurance	314 700	36,1
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	270 200	25,5

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Employés de la banque et des assurances.....	116 900	52,2
Techniciens de la banque et des assurances	111 300	51,4
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	31 200	50,5
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	44 300	45,4
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	128 800	45,4
Aides-soignants.....	294 200	42,6
Ouvriers non qualifiés des industries de process	112 200	42,1
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	99 400	40,3
Bouchers, charcutiers, boulangers	58 900	39,7
Secrétaires.....	258 700	39,1
Infirmiers, sages-femmes	136 500	38,6
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés).....	254 700	38,4
Cuisiniers	133 800	36,5
Caissiers, employés de libre-service.....	164 900	36,3
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	38 100	35,6
Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	28 100	35,1
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	21 800	34,9
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	153 900	34,8
Secrétaires de direction.....	59 400	30,8
Ouvriers qualifiés des industries de process.....	102 400	30,2
Vendeurs.....	246 500	29,8
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	103 900	29,7
Employés administratifs d'entreprise	181 300	29,3
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	22 500	28,7
Cadres de la banque et des assurances.....	43 600	28,4
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	89 700	27,9
Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	8 700	27,7
Agents d'entretien.....	274 700	27,4
Armée, police, pompiers.....	93 000	27,3
Agents de gardiennage et de sécurité	86 200	26,1
Professionnels de la communication et de l'information.....	34 200	25,9
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	24 600	25,7
Ouvriers qualifiés de la maintenance	34 200	25,6

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Aides-soignants.....	294 200	42,6
Agents d'entretien.....	274 700	27,4
Secrétaires.....	258 700	39,1
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés).....	254 700	38,4
Vendeurs.....	246 500	29,8
Employés administratifs d'entreprise	181 300	29,3
Caissiers, employés de libre-service.....	164 900	36,3
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	153 900	34,8
Infirmiers, sages-femmes	136 500	38,6

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Cuisiniers	133 800	36,5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	128 800	45,4
Employés de la banque et des assurances.....	116 900	52,2
Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	112 200	42,1
Techniciens de la banque et des assurances	111 300	51,4
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	103 900	29,7
Ouvriers qualifiés des industries de process.....	102 400	30,2
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	99 400	40,3
Armée, police, pompiers.....	93 000	27,3
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	89 700	27,9
Agents de gardiennage et de sécurité	86 200	26,1
Secrétaires de direction.....	59 400	30,8
Bouchers, charcutiers, boulangers	58 900	39,7
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	44 300	45,4
Cadres de la banque et des assurances.....	43 600	28,4
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	38 100	35,6
Professionnels de la communication et de l'information	34 200	25,9
Ouvriers qualifiés de la maintenance	34 200	25,6
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	31 200	50,5
Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	28 100	35,1
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	24 600	25,7
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	22 500	28,7
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	21 800	34,9
Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	8 700	27,7

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

Type d'employeur	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé.....	2 246 800	24,8
Fonction publique de l'Etat	192 900	21,2
Fonction publique territoriale	193 100	28,6
Fonction publique hospitalière	52 200	21,5
Femmes		
Secteur Privé.....	2 197 000	30,2
Fonction publique de l'Etat	211 100	23,2
Fonction publique territoriale	187 400	19,8
Fonction publique hospitalière	293 900	39,8

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup	329 400	14,6
Professions intermédiaires	450 700	21,0
Employés administratifs (public/privé).....	180 600	31,5
Employés de commerce et de service	443 400	30,2
Ouvriers qualifiés.....	927 300	27,8
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	353 500	32,1
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup	264 900	18,0
Professions intermédiaires	631 800	27,5
Employés administratifs (public/privé).....	827 700	36,2
Employés de commerce et de service	903 800	31,4
Ouvriers qualifiés.....	127 400	30,7
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	133 800	25,6

Exposition selon le sexe et l'âge

Tranche d'âge	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans	262 500	30,1
25 à 29 ans	350 000	28,6
30 à 39 ans	692 100	24,6
40 à 49 ans	677 700	24,1
50 à 59 ans	604 200	23,6
60 ans et plus.....	98 400	16,8
Femmes		
Moins de 25 ans	175 500	25,3
25 à 29 ans	361 300	32,7
30 à 39 ans	748 400	30,3
40 à 49 ans	804 800	29,5
50 à 59 ans	689 900	29,1
60 ans et plus.....	109 500	21,7

LA RECONNAISSANCE EN MILIEU PROFESSIONNEL (MODELE DE SIEGRIST)

Salariés en « manque de reconnaissance »

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés : 11 409 900

Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés : 50,6%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup	1 874 300	47,5
Professions intermédiaires	2 642 500	56,1
Employés administratifs (public/privé).....	1 724 500	56,3
Employés de commerce et de service	2 317 000	47,3
Ouvriers qualifiés.....	2 032 300	49,6
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	819 300	44,7
Sexe		
Hommes.....	5 798 300	50,0
Femmes	5 611 600	51,3
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	630 000	38,5
25 à 29 ans	1 166 200	47,4
30 à 39 ans	2 926 900	51,9
40 à 49 ans	3 332 800	55,1
50 à 59 ans	2 865 500	52,2
60 ans et plus.....	488 500	38,5
Statut		
.....	1 600	100
En formation ou mesure pour l'emploi	84 800	24,9
Intérimaire ou CDD.....	1 000 800	45,9
CDI ou fonctionnaire.....	10 322 700	51,6
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	8 765 600	49,3
Fonction publique de l'Etat	1 186 600	61,1
Fonction publique territoriale	835 400	47,6
Fonction publique hospitalière	622 300	57,7
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	2 316 900	41,8
10 à 49 salariés.....	2 750 000	50,0
50 à 249 salariés	3 043 400	55,3
250 à 499 salariés	1 012 300	55,3
500 salariés et plus	2 273 300	54,9

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Enseignement	828 800	65,3
Télécommunications.....	58 300	64,3
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	66 700	59,0
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	130 700	58,4
Industrie chimique	81 700	56,4

Les activités économiques ayant le plus grand nombre des salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Enseignement	828 800	65,3
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	130 700	58,4
Industrie chimique	81 700	56,4
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	66 700	59,0
Télécommunications.....	58 300	64,3

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Enseignants	575 100	71,7
Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	67 300	69,1
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	42 200	67,6
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	47 400	67,5

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Enseignants	575 100	71,7
Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	67 300	69,1
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	47 400	67,5
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	42 200	67,6

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

Type d'employeur	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé.....	4 791 300	49,3
Fonction publique de l'Etat	529 500	56,1
Fonction publique territoriale	334 600	49,0
Fonction publique hospitalière	143 000	56,2
Femmes		
Secteur Privé.....	3 974 300	49,4
Fonction publique de l'Etat	657 200	65,7
Fonction publique territoriale	500 800	46,6
Fonction publique hospitalière	479 400	58,1

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup	1 109 100	47,4
Professions intermédiaires	1 206 700	54,1
Employés administratifs (public/privé).....	348 000	57,8
Employés de commerce et de service	753 900	47,4
Ouvriers qualifiés.....	1 788 300	49,6
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	592 400	47,8
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup	765 200	47,6
Professions intermédiaires	1 435 800	58,0
Employés administratifs (public/privé).....	1 376 500	55,9
Employés de commerce et de service	1 563 100	47,3
Ouvriers qualifiés.....	244 000	49,8
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	227 000	38,1

Exposition selon le sexe et l'âge

<i>Tranche d'âge</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans	376 600	42,2
25 à 29 ans	614 500	46,3
30 à 39 ans	1 524 000	51,4
40 à 49 ans	1 613 900	53,3
50 à 59 ans	1 437 800	51,9
60 ans et plus	231 400	37,1
Femmes		
Moins de 25 ans	253 400	34,1
25 à 29 ans	551 600	48,6
30 à 39 ans	1 402 900	52,5
40 à 49 ans	1 718 800	56,8
50 à 59 ans	1 427 700	52,6
60 ans et plus	257 100	39,8

COMPORTEMENTS HOSTILES (MODELE DE LEYMAN)

Salariés qui déclarent subir au moins un comportement hostile actuellement

Le salarié est considéré comme subissant des comportements hostiles s'il déclare subir au moins un déni de reconnaissance, une situation dégradante ou un comportement méprisant actuellement.

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	3 955 000
Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	16,0%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup.....	585 400	14,0
Professions intermédiaires.....	779 400	15,5
Employés administratifs (public/privé).....	606 000	18,0
Employés de commerce et de service.....	881 700	15,9
Ouvriers qualifiés.....	723 600	16,1
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	378 900	17,5
Sexe		
Hommes.....	1 965 600	15,7
Femmes.....	1 989 400	16,2
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	290 700	16,6
25 à 29 ans.....	371 400	14,3
30 à 39 ans.....	1 051 800	17,6
40 à 49 ans.....	1 029 100	15,4
50 à 59 ans.....	1 017 800	16,2
60 ans et plus.....	194 200	12,9
Statut		
En formation ou mesure pour l'emploi.....	68 800	18,0
Intérimaire ou CDD.....	317 300	13,4
CDI ou fonctionnaire.....	3 568 900	16,2
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	3 026 400	15,5
Fonction publique de l'Etat.....	365 300	17,6
Fonction publique territoriale.....	343 900	17,4
Fonction publique hospitalière.....	219 400	18,5
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	751 800	12,0
10 à 49 salariés.....	1 002 800	16,7
50 à 249 salariés.....	1 149 200	18,9
250 à 499 salariés.....	366 700	18,5
500 salariés et plus.....	679 900	15,3

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Activités immobilières.....	132 400	30,7
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	28 700	23,2
Hébergement et restauration.....	172 100	21,9
Travail du bois, industries du papier et imprimerie.....	47 900	20,1
Industrie chimique.....	30 300	20,1
Enseignement.....	269 700	19,7
Recherche-développement scientifique.....	26 300	18,8
Arts, spectacles et activités récréatives.....	53 000	18,2
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	277 600	17,9
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.....	51 900	17,5
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	41 700	17,5
Activités pour la santé humaine.....	313 600	17,4
Edition, audiovisuel et diffusion	43 100	17,2
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.....	16 900	17,2
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.....	41 500	16,7
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques.....	199 300	16,4
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	83 200	16,3
Transports et entreposage	222 500	16,2
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné.....	43 600	16,0
Administration publique.....	436 800	15,3
Activités de services administratifs et de soutien.....	303 300	15,2

Les activités économiques ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	451 400	13,6
Administration publique.....	436 800	15,3
Activités pour la santé humaine.....	313 600	17,4
Activités de services administratifs et de soutien.....	303 300	15,2
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	277 600	17,9
Enseignement.....	269 700	19,7
Transports et entreposage	222 500	16,2
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques.....	199 300	16,4
Hébergement et restauration.....	172 100	21,9

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Professionnels des arts et des spectacles.....	30 000	24,9
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation.....	76 000	24,6
Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	16 900	23,7
Employés administratifs d'entreprise.....	164 700	23,4
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	17 000	22,8
Professionnels de la communication et de l'information.....	33 500	22,0
Agents d'exploitation des transports.....	25 800	21,6
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process.....	27 100	21,5
Employés de la banque et des assurances.....	55 700	21,4
Ouvriers qualifiés de la maintenance.....	30 800	21,2
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	106 000	21,1
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal.....	17 400	21,0
Cuisiniers.....	93 700	21,0
Agents de gardiennage et de sécurité.....	85 600	19,2
Enseignants.....	164 800	19,1
Agents d'entretien.....	264 000	18,7
Aides-soignants.....	158 900	18,7
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	58 500	18,2
Marâchers, jardiniers, viticulteurs.....	65 500	17,9
Formateurs.....	14 700	17,9
Secrétaires.....	141 200	17,7
Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	18 000	17,5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	64 600	17,3
Employés de la comptabilité.....	93 500	17,0
Armée, police, pompiers.....	61 700	17,0
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés).....	62 100	16,9
Professions paramédicales.....	47 500	16,8
Bouchers, charcutiers, boulangers.....	29 300	16,4
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	51 000	16,3
Cadres des services administratifs, comptables et financiers.....	112 600	16,2
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques.....	29 000	16,0
Cadres de la banque et des assurances.....	26 500	15,9
Attachés commerciaux et représentants.....	49 900	15,6
Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	50 800	15,5

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Agents d'entretien.....	264 000	18,7
Enseignants.....	164 800	19,1
Employés administratifs d'entreprise.....	164 700	23,4
Aides-soignants.....	158 900	18,7
Secrétaires.....	141 200	17,7
Cadres des services administratifs, comptables et financiers.....	112 600	16,2
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	106 000	21,1
Cuisiniers.....	93 700	21,0

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Employés de la comptabilité.....	93 500	17,0
Agents de gardiennage et de sécurité.....	85 600	19,2
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation.....	76 000	24,6
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs.....	65 500	17,9
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	64 600	17,3
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés).....	62 100	16,9
Armée, police, pompiers.....	61 700	17,0
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	58 500	18,2
Employés de la banque et des assurances.....	55 700	21,4
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	51 000	16,3
Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	50 800	15,5
Attachés commerciaux et représentants.....	49 900	15,6
Professions paramédicales.....	47 500	16,8
Professionnels de la communication et de l'information.....	33 500	22,0
Ouvriers qualifiés de la maintenance.....	30 800	21,2
Professionnels des arts et des spectacles.....	30 000	24,9
Bouchers, charcutiers, boulangers.....	29 300	16,4
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques.....	29 000	16,0
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process.....	27 100	21,5
Cadres de la banque et des assurances.....	26 500	15,9
Agents d'exploitation des transports.....	25 800	21,6
Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	18 000	17,5
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal.....	17 400	21,0
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	17 000	22,8
Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	16 900	23,7
Formateurs.....	14 700	17,9

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

Type d'employeur	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé.....	1 614 100	15,4
Fonction publique de l'Etat.....	162 900	16,4
Fonction publique territoriale.....	126 600	16,4
Fonction publique hospitalière.....	62 000	23,4
Femmes		
Secteur Privé.....	1 412 300	15,6
Fonction publique de l'Etat.....	202 400	18,8
Fonction publique territoriale.....	217 300	18,0
Fonction publique hospitalière.....	157 400	17,0

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup.....	297 500	12,1
Professions intermédiaires.....	338 200	14,4
Employés administratifs (public/privé).....	123 500	19,2
Employés de commerce et de service.....	320 200	18,7
Ouvriers qualifiés.....	625 300	15,9
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	260 900	18,4
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup.....	287 900	16,8
Professions intermédiaires.....	441 100	16,5
Employés administratifs (public/privé).....	482 500	17,7
Employés de commerce et de service.....	561 600	14,6
Ouvriers qualifiés.....	98 300	17,8
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	117 900	15,7

Exposition selon le sexe et l'âge

Tranche d'âge	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans.....	186 800	19,2
25 à 29 ans.....	186 700	13,3
30 à 39 ans.....	535 700	17,1
40 à 49 ans.....	482 400	14,8
50 à 59 ans.....	494 500	16,3
60 ans et plus.....	79 500	11,0
Femmes		
Moins de 25 ans.....	103 900	13,3
25 à 29 ans.....	184 800	15,6
30 à 39 ans.....	516 000	18,1
40 à 49 ans.....	546 700	16,0
50 à 59 ans.....	523 300	16,1
60 ans et plus.....	114 700	14,6

Salariés qui déclarent subir au moins un déni de reconnaissance
Une (ou plusieurs personnes) se comporte actuellement de la façon suivante : « critique injustement votre travail », « vous charge de tâches inutiles ou dégradantes », ou « sabote votre travail, vous empêche de travailler correctement »

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	2 447 200
Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	9,9%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup.....	338 100	8,1
Professions intermédiaires.....	472 300	9,4
Employés administratifs (public/privé).....	361 800	10,8
Employés de commerce et de service.....	635 900	11,5
Ouvriers qualifiés.....	433 300	9,7
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	205 700	9,5
Sexe		
Hommes.....	1 249 600	10,0
Femmes.....	1 197 600	9,8
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	213 300	12,1
25 à 29 ans.....	225 100	8,7
30 à 39 ans.....	656 900	11,0
40 à 49 ans.....	664 000	9,9
50 à 59 ans.....	574 800	9,2
60 ans et plus.....	113 200	7,5
Statut		
En formation ou mesure pour l'emploi.....	56 400	14,7
Intérimaire ou CDD.....	201 000	8,5
CDI ou fonctionnaire.....	2 189 900	9,9
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	1 876 600	9,6
Fonction publique de l'Etat.....	213 200	10,3
Fonction publique territoriale.....	219 600	11,1
Fonction publique hospitalière.....	137 800	11,6
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	510 900	8,2
10 à 49 salariés.....	622 300	10,4
50 à 249 salariés.....	682 800	11,2
250 à 499 salariés.....	221 000	11,1
500 salariés et plus.....	410 200	9,2

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Activités immobilières.....	101 700	23,6
Hébergement et restauration.....	130 700	16,6
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	17 400	14,0
Industrie chimique.....	20 300	13,5
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	200 600	13,0
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.....	37 100	12,6
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	27 300	11,4
Enseignement.....	151 200	11,0
Activités pour la santé humaine.....	190 500	10,6
Recherche-développement scientifique.....	14 400	10,3
Activités financières et d'assurance.....	101 400	10,0
Administration publique.....	280 000	9,8
Arts, spectacles et activités récréatives.....	28 400	9,8
Fabrication d'équipements électriques	7 500	9,7
Activités de services administratifs et de soutien.....	191 400	9,6
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	12 800	9,6
Edition, audiovisuel et diffusion	23 700	9,5
Transports et entreposage	129 700	9,5

Les activités économiques ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	280 300	8,5
Administration publique.....	280 000	9,8
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	200 600	13,0
Activités de services administratifs et de soutien.....	191 400	9,6
Activités pour la santé humaine.....	190 500	10,6
Enseignement.....	151 200	11,0
Hébergement et restauration.....	130 700	16,6
Transports et entreposage	129 700	9,5
Construction.....	120 900	8,8

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	15 500	21,7
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	23 200	18,4
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	54 800	17,7
Employés de la banque et des assurances.....	43 300	16,6
Agents de gardiennage et de sécurité	69 400	15,6
Ouvriers qualifiés de la maintenance	22 400	15,3
Cuisiniers	68 300	15,3
Armée, police, pompiers.....	53 300	14,7
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	52 900	14,5
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	71 900	14,3
Professionnels des arts et des spectacles	16 800	14,0
Secrétaires.....	108 600	13,6
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	50 000	13,4
Professionnels de la communication et de l'information	19 800	13,0
Aides-soignants.....	108 100	12,7
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	32 700	12,2
Formateurs.....	9 600	11,6
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	36 800	11,5
Aides à domicile et aides ménagères	60 300	11,3
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	28 900	11,0
Employés administratifs d'entreprise	77 400	11,0
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	34 000	10,9
Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	11 100	10,8
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	7 700	10,4
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	11 500	10,3
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés).....	38 100	10,3
Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	3 700	10,1
Enseignants	87 100	10,1
Attachés commerciaux et représentants	32 100	10,0
Caissiers, employés de libre-service	53 300	10,0
Cadres de la banque et des assurances	16 400	9,8
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	11 300	9,6
Vendeurs	97 700	9,6
Agents d'entretien	133 200	9,4

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Agents d'entretien.....	133 200	9,4
Secrétaires	108 600	13,6
Aides-soignants.....	108 100	12,7
Vendeurs.....	97 700	9,6
Enseignants	87 100	10,1
Employés administratifs d'entreprise	77 400	11,0
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	71 900	14,3
Agents de gardiennage et de sécurité	69 400	15,6

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Cuisiniers	68 300	15,3
Aides à domicile et aides ménagères	60 300	11,3
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	54 800	17,7
Armée, police, pompiers.....	53 300	14,7
Caissiers, employés de libre-service.....	53 300	10,0
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	52 900	14,5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	50 000	13,4
Employés de la banque et des assurances.....	43 300	16,6
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés).....	38 100	10,3
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	36 800	11,5
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	34 000	10,9
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	32 700	12,2
Attachés commerciaux et représentants.....	32 100	10,0
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	28 900	11,0
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	23 200	18,4
Ouvriers qualifiés de la maintenance	22 400	15,3
Professionnels de la communication et de l'information	19 800	13,0
Professionnels des arts et des spectacles	16 800	14,0
Cadres de la banque et des assurances.....	16 400	9,8
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	15 500	21,7
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	11 500	10,3
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	11 300	9,6
Ouvriers qualifiés de la mécanique	11 100	10,8
Formateurs	9 600	11,6
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	7 700	10,4
Marins, pêcheurs, aquaculteurs	3 700	10,1

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

Type d'employeur	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé.....	1 014 400	9,7
Fonction publique de l'Etat	113 100	11,4
Fonction publique territoriale	79 300	10,3
Fonction publique hospitalière	42 800	16,1
Femmes		
Secteur Privé.....	862 200	9,5
Fonction publique de l'Etat	100 100	9,3
Fonction publique territoriale	140 300	11,6
Fonction publique hospitalière	94 900	10,3

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup.....	182 600	7,4
Professions intermédiaires.....	225 600	9,6
Employés administratifs (public/privé).....	76 500	11,9
Employés de commerce et de service.....	245 900	14,4
Ouvriers qualifiés.....	376 300	9,6
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	142 700	10,1
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup.....	155 600	9,1
Professions intermédiaires.....	246 700	9,2
Employés administratifs (public/privé).....	285 300	10,5
Employés de commerce et de service.....	390 100	10,1
Ouvriers qualifiés.....	57 000	10,3
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	63 000	8,4

Exposition selon le sexe et l'âge

<i>Tranche d'âge</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans.....	138 900	14,3
25 à 29 ans.....	113 500	8,1
30 à 39 ans.....	350 700	11,2
40 à 49 ans.....	313 700	9,6
50 à 59 ans.....	277 900	9,2
60 ans et plus.....	55 000	7,6
Femmes		
Moins de 25 ans.....	74 400	9,5
25 à 29 ans.....	111 600	9,4
30 à 39 ans.....	306 200	10,7
40 à 49 ans.....	350 300	10,3
50 à 59 ans.....	296 900	9,2
60 ans et plus.....	58 200	7,4

Salariés qui déclarent au moins un comportement méprisant

Une (ou plusieurs personnes) se comporte actuellement de la façon suivante : « on vous ignore, fait comme si vous n'étiez pas là », « vous empêche de vous exprimer » ou « vous ridiculise en public »

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	2 761 500
Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	11,1%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup.....	424 100	10,1
Professions intermédiaires.....	554 400	11,0
Employés administratifs (public/privé).....	389 500	11,6
Employés de commerce et de service.....	590 200	10,6
Ouvriers qualifiés.....	525 400	11,7
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	278 000	12,8
Sexe		
Hommes.....	1 301 600	10,4
Femmes.....	1 459 900	11,9
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	180 800	10,3
25 à 29 ans.....	251 700	9,7
30 à 39 ans.....	683 300	11,4
40 à 49 ans.....	733 500	11,0
50 à 59 ans.....	766 500	12,2
60 ans et plus.....	145 600	9,7
Statut		
En formation ou mesure pour l'emploi.....	19 900	5,2
Intérimaire ou CDD.....	221 200	9,3
CDI ou fonctionnaire.....	2 520 300	11,4
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	2 089 600	10,7
Fonction publique de l'Etat.....	259 700	12,5
Fonction publique territoriale.....	239 500	12,1
Fonction publique hospitalière.....	172 600	14,5
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	503 000	8,0
10 à 49 salariés.....	690 300	11,5
50 à 249 salariés.....	823 800	13,6
250 à 499 salariés.....	240 800	12,1
500 salariés et plus.....	499 000	11,2

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	22 400	18,1
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	42 800	18,0
Activités immobilières	67 500	15,7
Recherche-développement scientifique	21 000	15,0
Arts, spectacles et activités récréatives	43 200	14,8
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	36 700	14,8
Hébergement et restauration	115 000	14,7
Enseignement	200 900	14,7
Activités pour la santé humaine	247 400	13,7
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	67 700	13,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	35 200	12,9
Fabrication d'équipements électriques	9 600	12,4
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	190 900	12,3
Transports et entreposage	165 100	12,0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	28 200	11,8
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	15 400	11,5
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	137 600	11,3
Fabrication de matériels de transport	53 200	11,0
Autres activités de services	87 400	10,9
Administration publique	300 300	10,5

Les activités économiques ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Administration publique	300 300	10,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	286 400	8,7
Activités pour la santé humaine	247 400	13,7
Activités de services administratifs et de soutien	205 400	10,3
Enseignement	200 900	14,7
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	190 900	12,3
Transports et entreposage	165 100	12,0
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	137 600	11,3
Hébergement et restauration	115 000	14,7

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	15 600	21,0
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	16 200	19,6
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	12 800	18,0
Agents d'exploitation des transports	20 600	17,3
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	53 000	17,2
Professionnels des arts et des spectacles	20 100	16,7
Employés administratifs d'entreprise	111 100	15,8
Enseignants	131 500	15,2
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons.....	21 400	14,2
Bouchers, charcutiers, boulangers	25 100	14,0
Agents d'entretien.....	192 200	13,6
Agents de gardiennage et de sécurité	60 500	13,6
Cadres de la banque et des assurances.....	22 500	13,5
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	67 300	13,4
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	42 800	13,4
Professions paramédicales.....	37 600	13,3
Cuisiniers	58 900	13,2
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	91 100	13,1
Ouvriers non qualifiés des industries de process	42 000	12,8
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés).....	46 800	12,7
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	46 400	12,7
Professionnels de la communication et de l'information.....	19 200	12,6
Aides-soignants.....	103 600	12,2
Médecins et assimilés	22 000	11,8
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	14 100	11,8
Secrétaires.....	93 500	11,7
Conducteurs de véhicules	91 800	11,6
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	7 700	11,5
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	7 900	11,4
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	14 100	11,2
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	40 700	10,9
Ouvriers qualifiés des industries de process.....	43 600	10,8
Attachés commerciaux et représentants.....	34 100	10,7

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Agents d'entretien.....	192 200	13,6
Enseignants	131 500	15,2
Employés administratifs d'entreprise	111 100	15,8
Aides-soignants.....	103 600	12,2
Secrétaires.....	93 500	11,7
Conducteurs de véhicules	91 800	11,6
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	91 100	13,1
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	67 300	13,4
Agents de gardiennage et de sécurité	60 500	13,6

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Cuisiniers	58 900	13,2
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	53 000	17,2
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés).....	46 800	12,7
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	46 400	12,7
Ouvriers qualifiés des industries de process.....	43 600	10,8
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	42 800	13,4
Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	42 000	12,8
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	40 700	10,9
Professions paramédicales.....	37 600	13,3
Attachés commerciaux et représentants.....	34 100	10,7
Bouchers, charcutiers, boulangers	25 100	14,0
Cadres de la banque et des assurances.....	22 500	13,5
Médecins et assimilés	22 000	11,8
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons.....	21 400	14,2
Agents d'exploitation des transports	20 600	17,3
Professionnels des arts et des spectacles	20 100	16,7
Professionnels de la communication et de l'information.....	19 200	12,6
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	16 200	19,6
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	15 600	21,0
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	14 100	11,8
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	14 100	11,2
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	12 800	18,0
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	7 900	11,4
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	7 700	11,5

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

Type d'employeur	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé.....	1 044 900	10,0
Fonction publique de l'Etat	105 300	10,6
Fonction publique territoriale	97 500	12,6
Fonction publique hospitalière	54 000	20,3
Femmes		
Secteur Privé.....	1 044 800	11,5
Fonction publique de l'Etat	154 400	14,3
Fonction publique territoriale	142 000	11,8
Fonction publique hospitalière	118 600	12,8

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup	207 100	8,4
Professions intermédiaires	219 600	9,3
Employés administratifs (public/privé).....	71 600	11,1
Employés de commerce et de service	178 500	10,4
Ouvriers qualifiés.....	443 300	11,3
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	181 500	12,8
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup	216 900	12,6
Professions intermédiaires	334 800	12,5
Employés administratifs (public/privé).....	317 900	11,7
Employés de commerce et de service	411 700	10,7
Ouvriers qualifiés.....	82 100	14,9
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	96 500	12,9

Exposition selon le sexe et l'âge

Tranche d'âge	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans	102 900	10,6
25 à 29 ans	112 000	7,9
30 à 39 ans	341 000	10,9
40 à 49 ans	333 200	10,2
50 à 59 ans	362 800	12,0
60 ans et plus.....	49 700	6,9
Femmes		
Moins de 25 ans	77 900	10,0
25 à 29 ans	139 800	11,8
30 à 39 ans	342 300	12,0
40 à 49 ans	400 300	11,7
50 à 59 ans	403 700	12,5
60 ans et plus.....	95 900	12,2

Salariés qui déclarent au moins une atteinte dégradante

Une (ou plusieurs personnes) se comporte actuellement de la façon suivante : « laisse entendre que vous êtes mentalement dérangé(e) », « vous dit des choses obscènes ou dégradantes », ou « vous fait des propositions à caractère sexuel de façon insistante »

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	589 100
Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	2,4%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup.....	45 200	1,1
Professions intermédiaires.....	82 100	1,6
Employés administratifs (public/privé).....	71 600	2,1
Employés de commerce et de service.....	136 100	2,5
Ouvriers qualifiés.....	145 000	3,2
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	109 100	5,0
Sexe		
Hommes.....	320 400	2,6
Femmes.....	268 800	2,2
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	80 400	4,6
25 à 29 ans.....	41 000	1,6
30 à 39 ans.....	171 100	2,9
40 à 49 ans.....	137 600	2,1
50 à 59 ans.....	134 700	2,2
60 ans et plus.....	24 300	1,6
Statut		
En formation ou mesure pour l'emploi.....	13 400	3,5
Intérimaire ou CDD.....	80 000	3,4
CDI ou fonctionnaire.....	495 700	2,3
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	434 700	2,2
Fonction publique de l'Etat.....	43 100	2,1
Fonction publique territoriale.....	81 100	4,1
Fonction publique hospitalière.....	30 300	2,5
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	125 900	2,0
10 à 49 salariés.....	149 700	2,5
50 à 249 salariés.....	144 300	2,4
250 à 499 salariés.....	63 900	3,2
500 salariés et plus.....	105 400	2,4

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hébergement et restauration	32 200	4,1
Activités immobilières	17 600	4,1
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution.....	4 600	3,4
Transports et entreposage.....	44 800	3,3
Enseignement	41 400	3,0
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	44 700	2,9
Activités de services administratifs et de soutien	56 400	2,8
Construction	38 800	2,8
Administration publique	79 200	2,8
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques.....	5 800	2,4
Edition, audiovisuel et diffusion.....	6 000	2,4
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques.....	29 200	2,4

Les activités économiques ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Administration publique	79 200	2,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	74 600	2,3
Activités de services administratifs et de soutien	56 400	2,8
Transports et entreposage.....	44 800	3,3
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	44 700	2,9
Enseignement	41 400	3,0
Activités pour la santé humaine	39 900	2,2
Construction	38 800	2,8

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	10 900	15,2
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	26 500	7,3
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	4 300	5,7
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	16 700	5,2
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	13 800	5,1
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	3 400	4,9
Agents d'entretien.....	67 700	4,8
Agents de gardiennage et de sécurité	21 300	4,8
Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	14 200	4,3
Aides à domicile et aides ménagères	22 700	4,3

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Techniciens de la banque et des assurances	10 200	4,2
Agents d'exploitation des transports	4 900	4,1
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	10 000	3,8
Professionnels des arts et des spectacles	4 500	3,7
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	8 900	3,6
Ouvriers qualifiés de la manutention	15 500	3,1
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	3 600	3,0
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	11 000	3,0
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	23 300	3,0
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	3 700	2,9
Cuisiniers	12 300	2,8
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	6 100	2,7
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	2 800	2,5
Ouvriers qualifiés des industries de process	9 900	2,5
Employés de la comptabilité	13 400	2,4

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Agents d'entretien	67 700	4,8
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	26 500	7,3
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	23 300	3,0
Aides à domicile et aides ménagères	22 700	4,3
Agents de gardiennage et de sécurité	21 300	4,8
Ouvriers non qualifiés de la manutention	16 700	5,2
Ouvriers qualifiés de la manutention	15 500	3,1
Ouvriers non qualifiés des industries de process	14 200	4,3
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	13 800	5,1
Employés de la comptabilité	13 400	2,4
Cuisiniers	12 300	2,8
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	11 000	3,0
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	10 900	15,2
Techniciens de la banque et des assurances	10 200	4,2
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	10 000	3,8
Ouvriers qualifiés des industries de process	9 900	2,5
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	8 900	3,6
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	6 100	2,7
Agents d'exploitation des transports	4 900	4,1
Professionnels des arts et des spectacles	4 500	3,7
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	4 300	5,7
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	3 700	2,9
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	3 600	3,0
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	3 400	4,9
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	2 800	2,5

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

<i>Type d'employeur</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé	266 600	2,5
Fonction publique de l'Etat	8 200	0,8
Fonction publique territoriale	37 600	4,9
Fonction publique hospitalière.....	7 900	3,0
Femmes		
Secteur Privé	168 100	1,9
Fonction publique de l'Etat	34 900	3,2
Fonction publique territoriale	43 500	3,6
Fonction publique hospitalière.....	22 300	2,4

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup	19 800	0,8
Professions intermédiaires	30 100	1,3
Employés administratifs (public/privé).....	6 800	1,1
Employés de commerce et de service	58 700	3,4
Ouvriers qualifiés.....	118 800	3,0
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	86 100	6,1
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup	25 400	1,5
Professions intermédiaires	51 900	1,9
Employés administratifs (public/privé).....	64 800	2,4
Employés de commerce et de service	77 400	2,0
Ouvriers qualifiés.....	26 200	4,7
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	23 100	3,1

Exposition selon le sexe et l'âge

<i>Tranche d'âge</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans	71 100	7,3
25 à 29 ans	23 500	1,7
30 à 39 ans	96 100	3,1
40 à 49 ans	57 800	1,8
50 à 59 ans	63 000	2,1
60 ans et plus	8 800	1,2
Femmes		
Moins de 25 ans	9 300	1,2
25 à 29 ans	17 600	1,5
30 à 39 ans	74 900	2,6
40 à 49 ans	79 800	2,3
50 à 59 ans	71 700	2,2
60 ans et plus	15 400	2,0

AGRESSIONS

Agressions verbales ou physiques/sexuelles

Au cours des 12 derniers mois, avoir été victime de la part du public, de collègues ou de supérieurs d'au moins une agression verbale, physique ou sexuelle dans le cadre du travail

Salariés concernés

Nombre de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	4 527 200
Pourcentage de salariés concernés parmi l'ensemble des salariés :	18,3%

Exposition selon le profil du salarié

	Effectifs	Proportion (en %)
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres et prof. intellect. sup.....	683 700	16,4
Professions intermédiaires.....	1 157 600	23,0
Employés administratifs (public/privé).....	717 900	21,3
Employés de commerce et de service.....	1 222 600	22,0
Ouvriers qualifiés.....	546 600	12,2
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	198 700	9,2
Sexe		
Hommes.....	1 965 300	15,7
Femmes.....	2 561 900	20,9
Tranche d'âge		
Moins de 25 ans.....	275 100	15,7
25 à 29 ans.....	450 300	17,4
30 à 39 ans.....	1 211 400	20,2
40 à 49 ans.....	1 281 500	19,2
50 à 59 ans.....	1 110 200	17,7
60 ans et plus.....	198 700	13,2
Statut		
.....		
En formation ou mesure pour l'emploi.....	64 700	16,9
Intérimaire ou CDD.....	338 700	14,3
CDI ou fonctionnaire.....	4 123 900	18,7
Type d'employeur		
Secteur Privé.....	3 079 400	15,8
Fonction publique de l'Etat.....	628 100	30,3
Fonction publique territoriale.....	419 300	21,2
Fonction publique hospitalière.....	400 400	33,7
Taille d'établissement		
Moins de 10 salariés.....	923 300	14,8
10 à 49 salariés.....	1 129 900	18,8
50 à 249 salariés.....	1 211 500	19,9
250 à 499 salariés.....	298 100	15,0
500 salariés et plus.....	963 200	21,7

Exposition selon le secteur d'activité de l'établissement employeur

Les activités économiques ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Enseignement	447 500	32,6
Activités pour la santé humaine	558 800	31,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	32 700	24,5
Administration publique	683 800	23,9
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	356 000	23,0
Activités immobilières	97 400	22,6
Activités financières et d'assurance	220 100	21,8
Transports et entreposage	291 000	21,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	570 300	17,2

Les activités économiques ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Administration publique	683 800	23,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	570 300	17,2
Activités pour la santé humaine	558 800	31,0
Enseignement	447 500	32,6
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	356 000	23,0
Activités de services administratifs et de soutien	317 600	16,0
Transports et entreposage	291 000	21,2

Exposition selon la famille professionnelle des salariés

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	132 000	42,7
Infirmiers, sages-femmes	178 500	42,4
Armée, police, pompiers	152 500	42,0
Médecins et assimilés	71 500	38,5
Enseignants	332 100	38,4
Employés de la banque et des assurances	90 300	34,7
Agents de gardiennage et de sécurité	149 300	33,6
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	97 900	32,4
Professions paramédicales	86 500	30,6
Aides-soignants	244 900	28,8
Cadres de la banque et des assurances	43 500	26,2
Techniciens de la banque et des assurances	63 200	25,9
Agents d'exploitation des transports	29 500	24,7

Les familles professionnelles ayant la plus grande proportion de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Caissiers, employés de libre-service.....	131 900	24,7
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés).....	194 400	24,6
Employés administratifs d'entreprise	165 200	23,4
Conducteurs de véhicules	178 100	22,6
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	15 500	21,7
Secrétaires	171 000	21,5
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	25 600	21,4
Vendeurs.....	213 700	21,0
Formateurs.....	17 100	20,8
Bouchers, charcutiers, boulangers	34 000	19,0
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	69 400	18,6
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	35 900	17,8
Attachés commerciaux et représentants.....	54 000	16,9

Les familles professionnelles ayant le plus grand nombre de salariés concernés	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Enseignants	332 100	38,4
Aides-soignants.....	244 900	28,8
Vendeurs.....	213 700	21,0
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés).....	194 400	24,6
Infirmiers, sages-femmes	178 500	42,4
Conducteurs de véhicules	178 100	22,6
Secrétaires	171 000	21,5
Employés administratifs d'entreprise	165 200	23,4
Armée, police, pompiers.....	152 500	42,0
Agents de gardiennage et de sécurité	149 300	33,6
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	132 000	42,7
Caissiers, employés de libre-service.....	131 900	24,7
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés).....	97 900	32,4
Employés de la banque et des assurances.....	90 300	34,7
Professions paramédicales.....	86 500	30,6
Médecins et assimilés	71 500	38,5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	69 400	18,6
Techniciens de la banque et des assurances	63 200	25,9
Attachés commerciaux et représentants.....	54 000	16,9
Cadres de la banque et des assurances.....	43 500	26,2
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	35 900	17,8
Bouchers, charcutiers, boulangers	34 000	19,0
Agents d'exploitation des transports	29 500	24,7
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	25 600	21,4
Formateurs.....	17 100	20,8
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	15 500	21,7

Exposition selon le sexe et le type d'employeur

<i>Type d'employeur</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Secteur Privé	1 458 100	13,9
Fonction publique de l'Etat	291 600	29,4
Fonction publique territoriale	137 900	17,8
Fonction publique hospitalière.....	77 700	29,3
Femmes		
Secteur Privé	1 621 400	17,9
Fonction publique de l'Etat	336 600	31,2
Fonction publique territoriale	281 400	23,3
Fonction publique hospitalière.....	322 600	34,9

Exposition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Cadres et prof. intellect. sup	294 100	11,9
Professions intermédiaires	416 500	17,7
Employés administratifs (public/privé).....	137 600	21,3
Employés de commerce et de service	510 800	29,9
Ouvriers qualifiés.....	465 800	11,8
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	140 500	9,9
Femmes		
Cadres et prof. intellect. sup	389 600	22,7
Professions intermédiaires	741 100	27,6
Employés administratifs (public/privé).....	580 400	21,3
Employés de commerce et de service	711 900	18,5
Ouvriers qualifiés.....	80 800	14,6
Ouvriers non qualifiés/agricoles.....	58 200	7,8

Exposition selon le sexe et l'âge

<i>Tranche d'âge</i>	Proportion de salariés concernés	
	Effectifs	En %
Hommes		
Moins de 25 ans	170 600	17,5
25 à 29 ans	175 300	12,4
30 à 39 ans	563 400	18,0
40 à 49 ans	509 900	15,6
50 à 59 ans	468 800	15,5
60 ans et plus	77 300	10,7
Femmes		
Moins de 25 ans	104 500	13,4
25 à 29 ans	275 000	23,2
30 à 39 ans	647 900	22,7
40 à 49 ans	771 700	22,6
50 à 59 ans	641 500	19,8
60 ans et plus	121 400	15,5